Parlement européen
2024-2029

Commission des affaires étrangères

2025/2164(INI)

1.10.2025

AMENDEMENTS
699 - 825

Projet de rapport
David McAllister
(PE776.921v01-00)

Mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité commune – rapport annuel 2025
(2025/2164(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 699
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. réaffirme que l'action extérieure de l'Union est irrévocablement liée aux valeurs et aux principes consacrés à l'article 2, à l'article 3, paragraphe 5, et à l'article 21 du traité UE;	30. réaffirme que l'action extérieure de l'Union est irrévocablement liée aux valeurs et aux principes consacrés à l'article 2, à l'article 3, paragraphe 5, et à l'article 21 du traité UE; ***soutient la récente décision de la Commission de suspendre l'aide bilatérale de l'Union à Israël et de cesser tous les paiements dans ces régions, sans affecter la collaboration de l'Union avec la société civile israélienne ni avec Yad Vashem; soutient la suspension partielle de l'accord d'association UE-Israël concernant les questions commerciales;***

Or. en

Amendement 700
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. réaffirme que l'action extérieure de l'Union est irrévocablement liée aux valeurs et aux principes consacrés à l'article 2, à l'article 3, paragraphe 5, et à l'article 21 du traité UE;	30. réaffirme que l'action extérieure de l'Union est irrévocablement liée aux valeurs et aux principes consacrés à l'article 2, à l'article 3, paragraphe 5, et à l'article 21 du traité UE***, notamment la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de tous les États membres, conformément à la charte des Nations unies***; ***souligne que ces principes s'appliquent également à Chypre;***

Or. en

Amendement 701
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. réaffirme que l'action extérieure de l'Union est irrévocablement liée aux valeurs et aux principes consacrés à l'article 2, à l'article 3, paragraphe 5, et à l'article 21 du traité UE;	30. réaffirme que l'action extérieure de l'Union est irrévocablement liée aux valeurs et aux principes consacrés à l'article 2, à l'article 3, paragraphe 5, et à l'article 21 du traité UE; ***regrette que certaines politiques de l'Union, notamment à l'égard de Cuba, remettent en question ces valeurs et ces principes;***

Or. en

Amendement 702
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. réaffirme que ***l'action extérieure de*** l'Union est ***irrévocablement liée aux*** valeurs et ***aux*** principes consacrés à l'article 2, à l'article 3, paragraphe 5, et à l'article 21 du traité UE;	30. réaffirme que l'Union est ***guidée, dans son action extérieure , par les*** valeurs et ***les*** principes consacrés à l'article 2, à l'article 3, paragraphe 5, et à l'article 21 du traité UE***, qui ont inspiré la création, le développement et l'élargissement de l'Union***;

Or. en

Amendement 703
Geadis Geadi, Emmanouíl Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. rappelle que la menace de recours à la force (casus belli) à l'encontre d'un État membre, ainsi que le maintien de la présence militaire illégale sur le territoire d'un État membre, sont totalement incompatibles avec les principes de l'Union, la charte des Nations unies et la PESC; souligne que de telles pratiques ne sont pas conformes à la politique de sécurité et de défense de l'Union et invite la VP/HR à y remédier de la même manière que dans d'autres cas de violation du droit international;

Or. el

Amendement 704
Marion Maréchal

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. affirme la nécessité impérieuse de mener une politique extérieure qui place la lutte contre l'immigration illégale et le terrorisme islamiste au coeur des priorités de l'Union;

Or. fr

Amendement 705
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. rappelle que la crédibilité de l'Union dépend de sa capacité à agir avec détermination pour la protection de ses	31. rappelle que la crédibilité de l'Union dépend de sa capacité à agir avec détermination pour la protection de ses

citoyens et de ses intérêts; souligne que le seuil conduisant à une action décisive devrait être communiqué de manière cohérente et qu'il doit inclure des réponses claires en cas de graves violations des droits de l'homme; soutient l'extension du régime de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme sur le modèle de la loi Magnitski afin qu'il couvre la répression systémique et la corruption;	citoyens et de ses intérêts; souligne que le seuil conduisant à une action décisive devrait être communiqué de manière cohérente et qu'il doit inclure des réponses claires en cas de graves violations des droits de l'homme; soutient l'extension du régime de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme sur le modèle de la loi Magnitski afin qu'il couvre la répression systémique et la corruption; ***soutient la forte opposition à la corruption et au copinage, telle qu'exprimée récemment par les sociétés asiatiques, notamment au Népal et au Sri Lanka; soutient les efforts visant à lutter contre la corruption, y compris sa dimension transnationale, et à renforcer la transparence, la responsabilité et la bonne gouvernance; regrette que l'Union n'ait pas pris de mesures suffisantes pour éviter d'être elle-même un exportateur de corruption et, s'inspirant de l'exemple de la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger, invite l'Union à élaborer une législation équivalente, sans laquelle toute autre mesure sera privée d'incidence significative;***
	Or. en

Amendement 706
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. rappelle que la crédibilité de l'Union dépend de sa capacité à agir avec détermination pour la protection de ses citoyens et de ses intérêts; souligne que le seuil conduisant à une action décisive devrait être communiqué de manière cohérente et qu'il doit inclure des réponses claires en cas de graves violations des droits de l'homme; soutient l'extension du	31. rappelle que la crédibilité de l'Union ***est essentielle pour la mise en œuvre correcte de son action extérieure; souligne que la crédibilité de l'Union*** dépend ***de la garantie du plus haut niveau de coordination et de cohérence dans son action extérieure, en particulier en ce qui concerne sa représentation extérieure, ainsi que*** de sa capacité à agir avec

régime de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme sur le modèle de la loi Magnitski afin qu'il couvre la répression systémique et la corruption;	détermination pour la protection de ses citoyens et de ses intérêts; souligne que le seuil conduisant à une action décisive devrait être communiqué de manière cohérente et qu'il doit inclure des réponses claires en cas de graves violations des droits de l'homme; soutient l'extension du régime de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme sur le modèle de la loi Magnitski afin qu'il couvre la répression systémique et la corruption; ***souligne que le recours à une politique de «deux poids, deux mesures» dans la conduite de la politique étrangère de l'Union nuit à son image et à sa crédibilité, notamment à l'égard de ses partenaires, de ses partenaires potentiels et des pays tiers du Sud global;***

Or. en

Amendement 707
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. rappelle que la crédibilité de l'Union dépend de sa capacité à agir avec détermination pour la protection de ses citoyens et de ses intérêts; souligne que le seuil conduisant à une action décisive devrait être communiqué de manière cohérente et qu'il doit inclure des réponses claires en cas de graves violations des droits de l'homme; soutient l'extension du régime de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme sur le modèle de la loi Magnitski afin qu'il couvre la répression systémique et la corruption;	31. rappelle que la crédibilité de l'Union dépend de sa capacité à agir avec détermination pour la protection de ses citoyens et de ses intérêts; souligne que le seuil conduisant à une action décisive devrait être communiqué de manière cohérente et qu'il doit inclure des réponses claires en cas de graves violations des droits de l'homme; soutient l'extension du ***régime mondial de sanctions en matière de droits de l'homme (***régime de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme sur le modèle de la loi Magnitski***)*** afin qu'il couvre la répression systémique et la corruption; ***soutient la prorogation des sanctions et préconise des mesures restrictives ciblées de l'Union, y compris le gel des avoirs et les interdictions de visa***

	dans le cadre du régime mondial de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme, à appliquer aux individus et entités extrémistes participant directement à l'occupation illégale des territoires palestiniens et à de graves violations du droit international;

Or. en

Amendement 708
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. rappelle que la crédibilité de l'Union dépend de sa capacité à agir avec détermination pour la protection de ses citoyens et de ses intérêts; ***souligne que le seuil conduisant à une action décisive devrait être communiqué de manière cohérente et qu'il doit inclure des réponses claires en cas de graves violations des droits de l'homme; soutient l'extension du régime de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme sur le modèle de la loi Magnitski afin qu'il couvre la répression systémique et la corruption;***	31. rappelle que la crédibilité de l'Union dépend de sa capacité à agir avec détermination pour la protection de ses citoyens et de ses intérêts;

Or. fr

Amendement 709
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. rappelle que la crédibilité de l'Union dépend de sa capacité à agir avec	31. rappelle que la crédibilité de l'Union dépend de sa capacité à agir avec

détermination pour la protection de ses citoyens et de ses intérêts; souligne que le seuil conduisant à une action décisive devrait être communiqué de manière cohérente et qu'il doit inclure des réponses claires en cas de graves violations des droits de l'homme; soutient l'extension du régime de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme sur le modèle de la loi Magnitski afin qu'il couvre la répression systémique et la corruption;

détermination pour la protection de ses citoyens et de ses intérêts; souligne que le seuil conduisant à une action décisive devrait être communiqué de manière cohérente et qu'il doit inclure des réponses claires en cas de graves violations des droits de l'homme***, de répression systématique, notamment contre les parlementaires et l'opposition politique, ainsi que de corruption et de kleptocratie graves***; soutient l'extension du régime de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme sur le modèle de la loi Magnitski afin qu'il couvre la répression systémique et la corruption; ***souligne que la corruption facilite et aggrave les violations des droits de l'homme, les atteintes à ces droits et l'érosion des principes démocratiques et de l'état de droit;***

Or. en

Amendement 710
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. rappelle que la crédibilité de l'Union dépend de sa capacité à agir avec détermination pour la protection de ses citoyens et de ses intérêts; souligne que le seuil conduisant à une action décisive ***devrait*** être communiqué de manière cohérente et ***qu'il doit inclure des réponses claires en cas de graves violations des droits de l'homme***; soutient l'extension du régime de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme sur le modèle de la loi Magnitski afin qu'il couvre la répression systémique ***et*** la corruption;	31. rappelle que la crédibilité de l'Union dépend de sa capacité à agir avec détermination pour la protection de ses citoyens et de ses intérêts; souligne que le seuil conduisant à une action décisive ***doit*** être communiqué de manière cohérente et ***suivi de conséquences tangibles***; soutient l'extension du régime de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme sur le modèle de la loi Magnitski afin qu'il couvre la répression systémique***,*** la corruption ***et les violations des principes démocratiques***; ***insiste sur le fait que les violations des valeurs fondamentales de l'Union doivent déclencher des mécanismes d'exécution clairs,***

	notamment des sanctions financières, la suspension des programmes de coopération et des mesures restrictives ciblées contre les acteurs étatiques et non étatiques;

Or. en

Amendement 711
Francisco José Millán Mon

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. rappelle que la crédibilité de l'Union dépend de sa capacité à agir avec détermination pour la protection de ses citoyens et de ses intérêts; souligne que le seuil conduisant à une action décisive devrait être communiqué de manière cohérente et qu'il doit inclure des réponses claires en cas de graves violations des droits de l'homme; soutient l'extension du régime de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme sur le modèle de la loi Magnitski afin qu'il couvre la répression systémique et la corruption;	31. rappelle que la crédibilité de l'Union dépend de sa capacité à agir avec détermination pour la protection de ses citoyens et de ses intérêts; souligne que le seuil conduisant à une action décisive devrait être communiqué de manière cohérente et qu'il doit inclure des réponses claires en cas de graves violations des droits de l'homme; soutient l'extension du régime de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme sur le modèle de la loi Magnitski afin qu'il couvre la répression systémique et la corruption; ***rappelle que l'application cohérente et uniforme des mesures restrictives dans tous les États membres est nécessaire à l'efficacité et à la crédibilité de l'action extérieure de l'Union;***

Or. es

Amendement 712
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*

31. rappelle que la crédibilité de l'Union dépend de sa capacité à agir avec détermination pour la protection de ses citoyens et de ses intérêts; souligne que le seuil conduisant à une action décisive devrait être communiqué de manière cohérente et qu'il doit inclure des réponses claires en cas de graves violations des droits de l'homme; soutient l'extension du régime de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme sur le modèle de la loi Magnitski afin qu'il couvre la répression systémique et la corruption;	31. rappelle que la crédibilité de l'Union dépend de sa capacité à agir avec détermination pour la protection de ses citoyens et de ses intérêts; souligne que le seuil conduisant à une action décisive devrait être communiqué de manière cohérente et qu'il doit inclure des réponses claires en cas de graves violations des droits de l'homme; soutient l'extension du régime de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme sur le modèle de la loi Magnitski afin qu'il couvre la répression systémique et la corruption; ***estime qu'il est dans l'intérêt fondamental de l'Union de défendre, en conséquence, la liberté et les normes démocratiques dans le monde entier, ainsi que l'universalité des droits de l'homme;***

Or. en

Amendement 713
Małgorzata Gosiewska, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. rappelle que la crédibilité de l'Union dépend de sa capacité à agir avec détermination pour la protection de ses citoyens et de ses intérêts; souligne que le seuil conduisant à une action décisive devrait être communiqué de manière cohérente et qu'il doit inclure des réponses claires en cas de graves violations des droits de l'homme; soutient l'extension du régime de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme sur le modèle de la loi Magnitski afin qu'il couvre la répression systémique et la corruption;	31. rappelle que la crédibilité de l'Union dépend de sa capacité à agir avec détermination pour la protection de ses citoyens et de ses intérêts; souligne que le seuil conduisant à une action décisive devrait être communiqué de manière cohérente et qu'il doit inclure des réponses claires en cas de graves violations des droits de l'homme ***dans des pays tels que la Biélorussie et la Géorgie***; soutient l'extension du régime de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme sur le modèle de la loi Magnitski afin qu'il couvre la répression systémique et la corruption;

Or. en

Amendement 714
Sergey Lagodinsky
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. rappelle que la crédibilité de l'Union dépend de sa capacité à agir avec détermination pour la protection de ses citoyens et de ses intérêts; souligne que le seuil conduisant à une action décisive devrait être communiqué de manière cohérente et qu'il doit inclure des réponses claires en cas de graves violations des droits de l'homme; soutient l'extension du régime de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme ***sur le modèle de la loi Magnitski*** afin qu'il couvre la répression systémique et la corruption;	31. rappelle que la crédibilité de l'Union dépend de sa capacité à agir avec détermination pour la protection de ses citoyens et de ses intérêts; souligne que le seuil conduisant à une action décisive devrait être communiqué de manière cohérente et qu'il doit inclure des réponses claires en cas de graves violations des droits de l'homme; soutient l'extension du régime ***mondial*** de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme afin qu'il couvre la répression systémique et la corruption;

Or. en

Amendement 715
Marion Maréchal

Proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 bis. Regrette l'absence dans le rapport de la Haute-Représentante de l'Union européenne et Vice-présidente de la Commission européenne de toute mention du cas de Bouelem Sansal ; demande instamment à la Commission de suspendre les négociations sur la révision de l'accord UE-Algérie tant que deux critères fondamentaux ne seront pas respectés : 1. que l'Algérie accepte ses ressortissants expulsés depuis un État membre ; 2. que Boualem Sansal soit

libéré ;

Or. fr

Amendement 716
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 bis. prie instamment le Conseil d'adopter enfin un régime de sanctions anticorruption, priorité de longue date du Parlement;

Or. en

Amendement 717
Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution	*Amendement*
32. plaide pour une coordination plus étroite avec le G7 et d'autres partenaires démocratiques afin d'harmoniser les réponses aux violations des normes mondiales;	32. plaide pour une coordination plus étroite avec le G7***, le G20*** et d'autres partenaires démocratiques afin d'harmoniser les réponses aux violations des normes mondiales;

Or. en

Amendement 718
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

32 bis. souligne le rôle crucial de l'éducation et d'un enseignement de l'histoire fondé sur les faits pour lutter contre la désinformation, les préjugés et l'extrémisme parmi les jeunes du monde entier et pour favoriser la réconciliation et les contacts entre les peuples, et promouvoir la compréhension mutuelle; exhorte la Commission, la VP/HR et le SEAE à accorder à cette question toute l'importance qu'elle mérite dans l'ensemble des actions extérieures de l'Union, y compris dans les possibilités de financement offertes dans le cadre de la stratégie «Global Gateway»;

Or. en

Amendement 719
Petras Auštrevičius, Hilde Vautmans, Michał Kobosko, Dan Barna, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Lucia Yar, Urmas Paet

Proposition de résolution
Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	32 bis. souligne le 25e anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité et demande instamment que l'égalité de genre et le programme concernant les femmes, la paix et la sécurité restent des principes fondamentaux de la PESC de l'Union; exhorte le SEAE et la Commission à maintenir le rôle moteur de l'Union dans la défense des droits des femmes dans le monde en mettant en œuvre de manière approfondie et ambitieuse le troisième plan d'action sur l'égalité entre les hommes et les femmes;

Or. en

Amendement 720
Hilde Vautmans, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	32 bis. préconise une approche axée spécifiquement sur l'enfant dans la politique étrangère et de sécurité de l'Union et souligne la nécessité d'une coordination renforcée entre l'Union africaine, l'Union et les Nations unies afin de protéger les enfants et les adolescents touchés par la guerre, les déplacements ou les crises humanitaires;

Or. en

Amendement 721
Antonio López-Istúriz White

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. demande instamment qu'une plus grande attention soit accordée à la persécution des minorités religieuses, y compris des chrétiens; demande que la protection de la liberté religieuse soit intégrée dans l'action extérieure de l'Union;	33. demande instamment qu'une plus grande attention soit accordée à la persécution des minorités religieuses, y compris des chrétiens; demande que la protection de la liberté religieuse soit intégrée dans l'action extérieure de l'Union; ***dénonce à cet égard l'intensification de la répression contre l'Église catholique menée par le régime autoritaire du Nicaragua; invite la Commission et la HR/VP à imposer des sanctions à ceux qui poursuivent les minorités religieuses, car des partenaires partageant les mêmes valeurs ne devraient pas agir de la sorte;***

Or. en

Amendement 722
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. demande instamment qu'une plus grande attention soit accordée à la persécution ***des*** minorités religieuses, y compris des chrétiens; demande que la protection de la liberté religieuse soit intégrée dans l'action extérieure de l'Union;	33. demande instamment qu'une plus grande attention soit accordée à la persécution ***de toutes les*** minorités religieuses, y compris des chrétiens ***qui sont confrontés à une persécution croissante dans le monde entier; se déclare vivement préoccupé par les graves persécutions des chrétiens au Nigeria, en République démocratique du Congo et au Nicaragua***; demande que la protection de la liberté religieuse soit intégrée dans l'action extérieure de l'Union;

Or. en

Amendement 723
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. demande instamment qu'une plus grande attention soit accordée à la persécution des minorités religieuses, y compris des chrétiens; demande que la protection de la liberté religieuse soit intégrée dans l'action extérieure de l'Union;	33. demande instamment qu'une plus grande attention soit accordée à la persécution des minorités religieuses, y compris des chrétiens; demande que la protection de la liberté religieuse soit intégrée dans l'action extérieure de l'Union; ***réaffirme que la liberté de religion ou de conviction est indissociable des autres droits fondamentaux et doit être promue de manière à ce qu'ils se renforcent mutuellement;***

Or. en

Amendement 724
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. demande instamment qu'une plus grande attention soit accordée à la persécution des minorités religieuses, y compris des chrétiens; demande que la protection de la liberté religieuse soit intégrée dans l'action extérieure de l'Union;	33. demande instamment qu'une plus grande attention soit accordée à la persécution des minorités religieuses, y compris des chrétiens; demande que la protection de la liberté religieuse soit intégrée dans l'action extérieure de l'Union; ***invite la Commission à reconduire le poste d'envoyé spécial pour la promotion de la liberté de religion ou de conviction en dehors de l'Union;***

Or. en

Amendement 725
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. ***demande instamment qu'une plus grande attention soit accordée à*** la persécution des ***minorités religieuses, y compris des*** chrétiens; demande que la protection de la liberté religieuse soit intégrée dans l'action extérieure de l'Union;	33. ***déplore que l'Union néglige*** la persécution des chrétiens ***dans sa politique étrangère; exhorte l'Union à défendre davantage la liberté religieuse à l'étranger, en particulier pour les communautés chrétiennes persécutées***; demande que la protection de la liberté religieuse soit intégrée dans l'action extérieure de l'Union;

Or. en

Amendement 726
Alice Teodorescu Måwe, Miriam Lexmann, Hildegard Bentele, Lukas Mandl, Antonio

López-Istúriz White, Andrey Kovatchev, Céline Imart

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. demande instamment qu'une plus grande attention soit accordée à la persécution des minorités religieuses, y compris des chrétiens; demande que la protection de la liberté religieuse soit intégrée dans l'action extérieure de l'Union;	33. demande instamment qu'une plus grande attention soit accordée à la persécution des minorités religieuses, y compris des chrétiens; ***souligne la nécessité de prendre de nouvelles mesures pour lutter contre la montée de l'antisémitisme dans le monde;*** demande que la protection de la liberté religieuse soit intégrée dans l'action extérieure de l'Union;

Or. en

Amendement 727
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. demande instamment qu'une plus grande attention soit accordée à la persécution des minorités religieuses, y compris des chrétiens; demande que la protection de la liberté religieuse soit intégrée dans l'action extérieure de l'Union;	33. demande instamment qu'une plus grande attention soit accordée à la persécution des minorités religieuses, y compris des chrétiens ***en particulier, lesquels constituent le groupe religieux le plus persécuté au monde***; demande que la protection de la liberté religieuse soit intégrée dans l'action extérieure de l'Union;

Or. en

Amendement 728
Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution

Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. demande instamment qu'une plus grande attention soit accordée à la persécution des minorités religieuses, y compris des chrétiens; demande que la protection de la liberté religieuse soit intégrée dans l'action extérieure de l'Union;	33. demande instamment qu'une plus grande attention soit accordée à la persécution des minorités religieuses, y compris des chrétiens***, qui constituent le groupe religieux le plus persécuté au monde***; demande que la protection de la liberté religieuse soit intégrée dans l'action extérieure de l'Union;

Or. en

Amendement 729
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. demande instamment qu'une plus grande attention soit accordée à la persécution des minorités religieuses, y compris des chrétiens; demande que la protection de la liberté religieuse soit intégrée dans l'action extérieure de l'Union;	33. demande instamment qu'une plus grande attention soit accordée à la persécution des minorités religieuses, y compris des chrétiens***, en tant que groupe religieux le plus persécuté au monde***; demande que la protection de la liberté religieuse soit intégrée dans l'action extérieure de l'Union;

Or. en

Amendement 730
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. demande instamment qu'une plus grande attention soit accordée à la persécution des minorités religieuses, y	33. demande instamment qu'une plus grande attention soit accordée à la persécution des minorités religieuses, y

compris des chrétiens; demande que la protection de la liberté ***religieuse*** soit intégrée dans l'action extérieure de l'Union;	compris des chrétiens ***et les non-croyants***; demande que la protection de la liberté ***de religion, de conviction et de conscience*** soit intégrée dans l'action extérieure de l'Union;

Or. en

Amendement 731
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. demande instamment qu'une plus grande attention soit accordée à la persécution ***des*** minorités ***religieuses***, y compris des chrétiens; demande que la protection de la liberté religieuse soit intégrée dans l'action extérieure de l'Union;	33. demande instamment qu'une plus grande attention soit accordée à la persécution ***de toutes les*** minorités, y compris des ***minorités religieuses et des*** chrétiens***, ainsi que des défenseurs des droits de l'homme***; demande que la protection de la liberté religieuse soit intégrée dans l'action extérieure de l'Union;

Or. en

Amendement 732
Sergey Lagodinsky
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. demande instamment qu'une plus grande attention soit accordée à la persécution des minorités ***religieuses, y compris des chrétiens***; demande que la protection de la liberté ***religieuse*** soit intégrée dans l'action extérieure de l'Union;	33. demande instamment qu'une plus grande attention soit accordée à la persécution des minorités ***et de tous les groupes vulnérables***; demande que la protection de la liberté ***de pensée, de conscience et de religion*** soit intégrée dans l'action extérieure de l'Union;

Or. en

Amendement 733
Martin Sonneborn

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. demande instamment qu'une plus grande attention soit accordée à la persécution des minorités religieuses, y compris des chrétiens; demande que la protection de la liberté religieuse soit intégrée dans l'action extérieure de l'Union;	33. demande instamment qu'une plus grande attention soit accordée à la persécution des minorités religieuses, y compris des chrétiens; demande que la protection de la liberté religieuse ***et du patrimoine*** soit intégrée dans l'action extérieure de l'Union;

Or. en

Amendement 734
Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. demande instamment qu'une plus grande attention soit accordée à la persécution ***des*** minorités ***religieuses***, y compris ***des chrétiens***; demande que la protection de la liberté religieuse soit intégrée dans l'action extérieure de l'Union;	33. demande instamment qu'une plus grande attention soit accordée à la persécution ***de toutes les*** minorités, y compris ***religieuses***; demande que la protection de la liberté religieuse ***et de la diversité*** soit intégrée dans l'action extérieure de l'Union;

Or. en

Amendement 735
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. demande instamment qu'une plus grande attention soit accordée à la persécution des minorités religieuses, ***y compris*** des chrétiens; demande que la protection de la liberté religieuse soit intégrée dans l'action extérieure de l'Union;	33. demande instamment qu'une plus grande attention soit accordée à la persécution des minorités religieuses, ***notamment*** des chrétiens; demande que la protection de la liberté religieuse soit intégrée dans l'action extérieure de l'Union;

Or. fr

Amendement 736
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 33 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	33 bis. constate avec inquiétude que la Russie a révisé sa stratégie de sécurité et de politique étrangère pour se présenter comme un défenseur mondial des prétendues «valeurs traditionnelles», utilisant ce discours comme un outil pour étendre son influence à l'étranger; souligne que l'Église orthodoxe russe a été de plus en plus instrumentalisée dans le cadre de cette stratégie, servant de vecteur de désinformation et de projection de puissance douce, en particulier dans les pays de l'ex-Union soviétique et dans certaines régions d'Afrique; souligne que ces pratiques visent à nuire à la démocratie, la cohésion sociale et les orientations pro-européennes; demande que la politique étrangère et de sécurité commune intègre des mesures spécifiques pour contrer cette influence, notamment une diplomatie confessionnelle, une communication stratégique et un soutien aux communautés religieuses victimes de l'oppression soviétique; souligne, à cet égard, l'importance de soutenir la métropole de Bessarabie en Moldavie et l'Église orthodoxe autocéphale d'Ukraine

dans leur résistance aux structures religieuses contrôlées par Moscou, dans le cadre d'un effort plus large de défense de la liberté de religion, de la souveraineté nationale et de l'intégration européenne; prend acte de l'adoption de la loi qui permettra aux paroisses orthodoxes d'Ukraine de se désaffilier de la juridiction du Patriarcat de Moscou et de décider librement de leur nouvelle affiliation hiérarchique; encourage les autorités ukrainiennes à examiner dûment et à faciliter la demande présentée en août 2024 par les paroisses orthodoxes roumaines pour la reconnaissance de l'association religieuse «Église orthodoxe roumaine en Ukraine», à laquelle peuvent adhérer les paroisses orthodoxes roumaines se désaffiliant de la juridiction du Patriarcat de Moscou, conformément aux valeurs fondamentales de l'Union que sont la liberté de religion, la protection des droits des minorités et le respect de la souveraineté nationale;

Or. en

Amendement 737
Sergey Lagodinsky
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 33 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	33 bis. exprime sa vive inquiétude face à la montée des réactions négatives à l'égard de l'égalité de genre et des droits des femmes et des personnes LGBTIQ+ dans diverses régions du monde; souligne que ce recul négatif est encouragé par des réseaux religieux transnationaux et des groupes/mouvements politiques d'extrême droite et qu'il est de plus en plus instrumentalisé par des gouvernements autoritaires et répressifs comme la Russie,

qui, ces dernières années, ont renforcé les normes de genre traditionalistes comme moyen de légitimation de l'État et de contrôle sociopolitique; souligne que ces tendances nuisent aux principes démocratiques, érodent les droits fondamentaux et remettent directement en cause les valeurs inscrites dans le traité sur l'Union européenne; invite l'Union à donner la priorité à la défense de ses valeurs, notamment l'égalité de genre, dans sa politique étrangère et à accroître le soutien et le financement des groupes de défense des droits des femmes et des personnes LGBTIQ+ à l'échelle mondiale;

Or. en

Amendement 738
Kinga Gál, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 33 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	33 bis. souligne qu'il est crucial que la Commission prenne des mesures significatives et concrètes pour s'engager activement dans la protection et la promotion des droits des minorités nationales traditionnelles; souligne que la protection des minorités nationales est fondamentale pour favoriser la cohésion sociale, respecter la diversité et défendre les valeurs fondamentales sur lesquelles repose l'Union;

Or. en

Amendement 739
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution

Paragraphe 33 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	33 bis. souligne la nécessité de soutenir la défense de la liberté d'expression dans le monde entier, y compris en ligne, ainsi que le pluralisme des médias et le journalisme fondé sur des valeurs, en particulier le journalisme d'investigation;

Or. en

Amendement 740
Carlo Fidanza, Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 33 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	33 bis. exprime sa solidarité envers les chrétiens de Gaza et de Cisjordanie, et souligne que, même s'ils ne constituent qu'une très petite minorité, ils jouent un rôle essentiel sur le plan humanitaire et social;

Or. en

Amendement 741
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 33 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	33 ter. invite à la création d'une unité ou d'un point focal consacré à la diplomatie confessionnelle au sein du service européen pour l'action extérieure; souligne l'importance de former les diplomates de l'Union à la littératie religieuse, leur permettant à la fois de

comprendre le rôle de la religion dans les sociétés étrangères et de reconnaître les cas où les discours religieux sont instrumentalisés comme outils géopolitiques; souligne également la nécessité d'un dialogue constructif avec les communautés et les dirigeants religieux qui promeuvent la paix, la tolérance, la démocratie et les droits de l'homme, afin de renforcer leur rôle de partenaires dans le dialogue, la résolution des conflits et la résilience face aux influences néfastes;

Or. en

Amendement 742
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 33 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	33 quater. exprime sa profonde préoccupation face aux persécutions, aux discriminations et aux déplacements forcés persistants auxquels sont confrontées les communautés chrétiennes et autres minorités religieuses au Proche et au Moyen-Orient; souligne que ces communautés font partie intégrante du tissu historique, culturel et social de la région; demande que la PESC accorde la priorité à la protection des chrétiens et des autres groupes vulnérables dans ses politiques à l'égard de la région, notamment par un soutien ciblé à leur sécurité, à leurs moyens de subsistance et à leur liberté de religion ou de conviction;

Or. en

Amendement 743
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 33 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	33 quinquies. invite l'Union, dans le cadre de sa politique étrangère et de sécurité commune, à renforcer le dialogue et la coopération structurée avec le Patriarcat œcuménique de Constantinople et le Patriarcat orthodoxe de Jérusalem en tant qu'autorités religieuses reconnues d'importance mondiale et régionale, notant qu'un tel dialogue institutionnel contribuera à la promotion de la paix au Proche et au Moyen-Orient et à la protection de la liberté religieuse;

Or. en

Amendement 744
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 33 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	33 sexies. souligne l'importance de renforcer la coordination entre la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union et les efforts diplomatiques du Saint-Siège, notamment en matière de promotion de la paix, de dialogue interreligieux, de résolution des conflits, d'aide humanitaire et de protection des droits de l'homme;

Or. en

Amendement 745
David McAllister

Proposition de résolution

Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. invite le SEAE et la Commission à élaborer des critères de référence pour évaluer l'incidence des sanctions de l'Union et à communiquer régulièrement des informations actualisées au Parlement européen à cet égard;	34. invite le SEAE et la Commission à élaborer des critères de référence ***clairs et transparents*** pour évaluer l'incidence des sanctions de l'Union et à communiquer régulièrement des informations actualisées au Parlement européen à cet égard; ***souligne la nécessité de renforcer l'application des sanctions et réitère l'importance de communiquer l'objectif et les effets des sanctions aux citoyens de l'Union et aux pays partenaires afin de maintenir la confiance du public et la crédibilité internationale;***

Or. en

Amendement 746
Sergey Lagodinsky
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. invite le SEAE et la Commission à élaborer des critères de référence pour évaluer l'incidence des sanctions de l'Union et à communiquer régulièrement des informations actualisées au Parlement européen à cet égard;	34. invite le SEAE et la Commission à élaborer des critères de référence pour évaluer l'incidence des sanctions de l'Union et à communiquer régulièrement des informations actualisées au Parlement européen à cet égard; ***invite la Commission et les États membres à combler les lacunes financières que la Russie utilise pour échapper aux sanctions et à imposer des sanctions à toutes les entreprises européennes qui continuent à se livrer à des activités commerciales interdites avec la Fédération de Russie, ainsi qu'à continuer à évaluer et à combattre le contournement des sanctions;***

Or. en

Amendement 747
Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. invite le SEAE et la Commission à élaborer des critères de référence pour évaluer l'incidence des sanctions de l'Union et à communiquer régulièrement des informations actualisées au Parlement européen à cet égard;	34. invite le SEAE et la Commission à élaborer des critères de référence pour évaluer l'incidence des sanctions de l'Union***, ainsi qu'à surveiller de près le contournement des sanctions,*** et à communiquer régulièrement des informations actualisées au Parlement européen à cet égard;

Or. en

Amendement 748
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 34 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 bis. souligne l'importance de réponses rapides et coordonnées aux crises, en insistant sur le fait qu'une gestion efficace des crises repose sur une prise de décision rapide, un déploiement rapide des ressources et la capacité de s'adapter à l'évolution des situations, plutôt que sur la planification ou les seuls discours;

Or. en

Amendement 749
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 34 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 bis. rappelle que, en priorité, tous les pays auxquels le statut de candidat a été accordé doivent améliorer leur alignement sur la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'Union, y compris les mesures restrictives contre les régimes autoritaires et totalitaires;

Or. en

Amendement 750
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 34 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 ter. constate que l'exigence d'unanimité oblige les États membres à œuvrer sans relâche pour parvenir à un compromis et à l'unité, ce qui constitue une source essentielle de l'influence politique de l'Union sur la scène mondiale; souligne toutefois que le compromis entre l'idéal d'unité et les coûts substantiels de l'unanimité devrait être évalué avec soin;

Or. en

Amendement 751
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 34 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 quater. déplore que, dans la pratique, certains États membres aient parfois utilisé leur droit de veto pour

diluer les accords, retarder la prise de décision ou faire obstacle aux politiques communes; regrette que le potentiel d'action rapide, efficiente et efficace en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense, comme prévu notamment par les clauses passerelles du traité UE, soit resté inexploité;

Or. en

Amendement 752
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 34 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 quinquies. demande une nouvelle fois au Conseil de passer progressivement au vote à la majorité qualifiée pour les décisions relevant de la PESC qui n'ont pas d'implications militaires ou en matière de défense; prend acte des préoccupations de certains États membres concernant la perception d'une réduction de leur influence en matière de politique étrangère et de sécurité au niveau de l'Union; rappelle que la VP/HR est chargée, comme indiqué dans sa lettre de mission, de déclencher le recours aux dispositions du traité permettant le vote à la majorité qualifiée dans le cadre de la PESC et attend en conséquence de la VP/HR qu'elle engage un dialogue constructif avec les États membres à cette fin; encourage, dans l'attente de la pleine application du vote à la majorité qualifiée aux décisions n'ayant pas d'implications militaires ou en matière de défense, le recours sans réserve à toutes les solutions actuellement disponibles pour renforcer la capacité de décision à cet égard, y compris le recours à l'abstention constructive conformément à l'article 31, paragraphe 1, du traité UE; constate que

les progrès réalisés en vue du recours au vote à la majorité qualifiée ne peuvent être que graduels et reposer sur l'élaboration d'une culture stratégique européenne;

Or. en

Amendement 753
Sergey Lagodinsky
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. regrette que la visibilité et l'influence politique de l'Union à l'échelle mondiale restent souvent en deçà de son poids financier et diplomatique;	35. regrette que la visibilité et l'influence politique de l'Union à l'échelle mondiale restent souvent en deçà de son poids financier et diplomatique; ***constate que le budget actuel du SEAE et des délégations de l'Union représente moins de 0,5 % des engagements annuels de l'Union, un niveau totalement dénué de pertinence compte tenu de l'ampleur des crises mondiales actuelles; constate que l'austérité budgétaire a déjà entraîné des coupes dans les activités diplomatiques essentielles, voire le report de la mise en place d'installations de sécurité, et que des responsables ont averti que cela pourrait entraîner la fermeture de missions; considère que ce sous-financement structurel empêche l'Union d'apporter une réponse commune crédible face à la crise, compromet son devoir de diligence envers son personnel et sa sécurité, et limite sa capacité à agir en tant qu'acteur mondial;***

Or. en

Amendement 754
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. regrette que la visibilité et l'influence politique de l'Union à l'échelle mondiale restent souvent en deçà de son poids financier et diplomatique;	35. regrette que la visibilité et l'influence politique de l'Union à l'échelle mondiale restent souvent en deçà de son poids financier et diplomatique; ***regrette que ce manque de visibilité soit parfois le résultat d'un manque de clarté dans la représentation extérieure de l'Union; souligne la nécessité de définir clairement les compétences des fonctions de VP/HR, de président de la Commission et de président du Conseil européen en ce qui concerne l'action extérieure et la représentation de l'Union, afin que la voix de l'Union soit cohérente et perçue comme telle par nos partenaires; invite la Commission à renforcer sa coordination avec le SEAE dans le domaine de l'action extérieure, notamment en veillant au plein respect de l'article 3, paragraphe 2, et de l'article 9 de la décision SEAE, qui pourraient devoir être mis à jour;***

Or. en

Amendement 755
Antonio López-Istúriz White

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. regrette que la visibilité et l'influence politique de l'Union à l'échelle mondiale restent souvent en deçà de son poids financier et diplomatique;	35. regrette que la visibilité et l'influence politique de l'Union à l'échelle mondiale restent souvent en deçà de son poids financier et diplomatique; ***regrette que l'Europe dans le monde continue de sous-financer l'Amérique latine; exhorte la Commission et la HR/VP, dans l'optique de renforcer l'influence géopolitique de l'Union dans la région, à***

renforcer leurs relations et à intensifier l'action internationale en réponse à la montée des régimes autoritaires;

Or. en

Amendement 756
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. regrette que la visibilité et l'influence politique de l'Union à l'échelle mondiale restent souvent en deçà de son poids financier et diplomatique;	35. regrette que la visibilité et l'influence politique de l'Union à l'échelle mondiale restent souvent en deçà de son poids financier et diplomatique; ***recommande d'augmenter le financement et de renforcer les effectifs du SEAE afin de renforcer son rôle; exhorte la VP/HR à intensifier ses efforts diplomatiques pour garantir la protection des besoins et des citoyens de l'Union menacés par des régimes non démocratiques, notamment ceux actuellement détenus au Venezuela;***

Or. en

Amendement 757
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. regrette que la visibilité et l'influence politique de l'Union à l'échelle mondiale restent souvent en deçà de son poids financier et diplomatique;	35. regrette que la visibilité et l'influence politique de l'Union à l'échelle mondiale restent souvent en deçà de son poids financier et diplomatique; ***regrette que la visibilité mondiale de l'Union soit souvent recherchée au moyen de dépenses excessives à l'étranger, alors que les citoyens de l'Union sont confrontés à des***

difficultés économiques; souligne que l'action extérieure doit être strictement limitée aux domaines qui ont une incidence directe sur la sécurité des citoyens de l'Union;

Or. en

Amendement 758
Francisco José Millán Mon

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. regrette que la visibilité et l'influence politique de l'Union à l'échelle mondiale restent souvent en deçà de son poids financier et diplomatique;	35. regrette que la visibilité et l'influence politique de l'Union à l'échelle mondiale restent souvent en deçà de son poids ***commercial,*** financier et diplomatique;

Or. es

Amendement 759
Vasile Dîncu

Proposition de résolution
Paragraphe 35 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	35 bis. regrette que l'action extérieure de l'Union soit souvent subordonnée à l'exigence de l'unanimité au sein du Conseil; salue les initiatives diplomatiques telles que le «Groupe d'amis sur le vote à la majorité qualifiée dans la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union» et encourage l'examen de voies juridiques susceptibles de simplifier le processus décisionnel en matière de PESC;

Or. en

Amendement 760
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 35 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	35 bis. invite la VP/HR à présenter à bref délai des propositions pour la future structure opérationnelle de l'action extérieure de l'Union et, à cette fin, à tenir pleinement compte de la recommandation du Parlement européen dressant le bilan du fonctionnement du SEAE et plaidant en faveur d'une Union européenne plus forte dans le monde;

Or. en

Amendement 761
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 35 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	35 bis. rappelle que pour une politique étrangère et de sécurité plus cohérente et plus convaincante, l'Union doit également devenir plus efficace sur le plan interne grâce aux réformes nécessaires, telles que l'introduction du vote à la majorité qualifiée en matière de politique étrangère et de sécurité;

Or. en

Amendement 762
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution

Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. invite la VP/HR à proposer une stratégie de communication stratégique cohérente qui mette en évidence les bienfaits de l'action extérieure de l'Union et sous-tende les objectifs de l'Union; encourage le SEAE à renforcer la présence politique de l'Union dans nos pays partenaires et à rendre notre action extérieure plus accessible aux publics de ces pays;	36. invite la VP/HR à proposer une stratégie de communication stratégique cohérente qui mette en évidence les bienfaits de l'action extérieure de l'Union et sous-tende les objectifs de l'Union; encourage le SEAE à renforcer la présence politique de l'Union dans nos pays partenaires et à rendre notre action extérieure plus accessible aux publics de ces pays; ***souligne que cette stratégie devrait également renforcer la visibilité des projets financés par l'Union grâce à une signalisation claire incluant les mots «Union européenne» et le drapeau de l'Union, en particulier dans les pays candidats, afin de contrer les tentatives d'acteurs malveillants de nuire aux initiatives de l'Union;***

Or. en

Amendement 763
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. invite la VP/HR à proposer une stratégie de communication stratégique cohérente qui mette en évidence les bienfaits de l'action extérieure de l'Union et sous-tende les objectifs de l'Union; encourage le SEAE à renforcer la présence politique de l'Union dans nos pays partenaires et à rendre notre action extérieure plus accessible aux publics de ces pays;	36. invite la VP/HR à proposer une stratégie de communication stratégique cohérente qui mette en évidence les bienfaits de l'action extérieure de l'Union et sous-tende les objectifs de l'Union; encourage le SEAE à renforcer la présence politique de l'Union dans nos pays partenaires et à rendre notre action extérieure plus accessible aux publics de ces pays***, notamment au moyen de campagnes multilingues, de diplomatie culturelle et d'un dialogue avec les influenceurs et les médias locaux***; ***soutient l'inclusion de la communication***

comme critère de performance dans la programmation du SEAE;

Or. en

Amendement 764
Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. invite la VP/HR à proposer une stratégie de communication stratégique cohérente qui mette en évidence les bienfaits de l'action extérieure de l'Union et sous-tende les objectifs de l'Union; encourage le SEAE à renforcer la présence politique de l'Union dans nos pays partenaires et à rendre notre action extérieure plus accessible aux publics de ces pays;	36. invite la VP/HR à proposer une stratégie de communication stratégique cohérente qui mette en évidence les bienfaits de l'action extérieure de l'Union et sous-tende les objectifs de l'Union; encourage le SEAE à renforcer la présence politique de l'Union dans nos pays partenaires et à rendre notre action extérieure plus accessible aux publics de ces pays; ***souligne la nécessité que l'action extérieure de l'Union soit guidée par des principes qui favorisent une politique étrangère féministe, ce qui en fait un moteur essentiel dans la poursuite de nos objectifs de politique étrangère;***

Or. en

Amendement 765
Laura Ballarín Cereza

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. invite la VP/HR à proposer une stratégie de communication stratégique cohérente qui mette en évidence les bienfaits de l'action extérieure de l'Union et sous-tende les objectifs de l'Union; encourage le SEAE à renforcer la présence	36. invite la VP/HR à proposer une stratégie de communication stratégique cohérente qui mette en évidence les bienfaits de l'action extérieure de l'Union et sous-tende les objectifs de l'Union ***tout en luttant contre les campagnes de***

politique de l'Union dans nos pays partenaires et à rendre notre action extérieure plus accessible aux publics de ces pays;	***désinformation orchestrées par des pays tiers***; encourage le SEAE à renforcer la présence politique de l'Union dans nos pays partenaires et à rendre notre action extérieure plus accessible aux publics de ces pays;

Or. en

Amendement 766
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 36 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 bis. plaide en faveur d'une présence plus importante de l'Union lors des sommets mondiaux, des forums régionaux et des plateformes de médiation des conflits, non seulement par l'intermédiaire des États membres, mais également sous un drapeau de l'Union visible;

Or. en

Amendement 767
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. demande une convergence accrue entre les services diplomatiques de l'Union et des États membres afin d'améliorer les synergies entre les images de marque nationales et les messages portés par l'Union, conformément à l'approche «Équipe Europe»;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 768
Roberto Vannacci, Silvia Sardone, Susanna Ceccardi, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. demande une convergence accrue entre les services diplomatiques de l'Union et des États membres afin d'améliorer les synergies entre les images de marque nationales et les messages portés par l'Union, conformément à l'approche «Équipe Europe»;	***supprimé***

Or. en

Amendement 769
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. demande une convergence accrue entre les services diplomatiques de l'Union et des États membres afin d'améliorer les synergies entre les images de marque nationales et les messages portés par l'Union, conformément à l'approche «Équipe Europe»;	***supprimé***

Or. en

Amendement 770
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*

37. demande une ***convergence*** accrue entre les services diplomatiques de l'Union et des États membres ***afin d'améliorer les synergies entre les images de marque nationales et les messages portés par l'Union, conformément à l'approche «Équipe Europe»***;	37. demande une ***coopération*** accrue entre les services diplomatiques de l'Union et des États membres;

Or. en

Amendement 771
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 37 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 bis. renouvelle son appel à promouvoir la mise en place d'un système de flux automatique et continu de renseignements des États membres vers le SEAE sur les questions de politique étrangère et de sécurité survenant en dehors de l'Union; prône à cet égard le renforcement de l'INTCEN, du centre de réaction aux crises du SEAE et du CSUE en étoffant leurs effectifs et en leur donnant plus de moyens financiers et de capacités; demande instamment d'améliorer les protocoles de sécurité des services travaillant sur le renseignement et/ou avec des informations sensibles;

Or. en

Amendement 772
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 37 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 bis. invite les institutions de l'Union à

faire de la lutte contre les migrations à grande échelle une priorité, étant donné qu'elles déstabilisent et affaiblissent gravement l'Union, génèrent des revenus importants pour les réseaux criminels, sont instrumentalisées par des acteurs hostiles et constituent une menace sérieuse pour la cohésion sociale et la sécurité intérieure;

Or. en

Amendement 773
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 37 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 ter. invite la Commission à assurer le plus haut niveau de coordination avec le SEAE dans la conduite de l'action extérieure de l'Union, notamment en garantissant le plein respect de l'article 3, paragraphes 2 et 9, qui pourraient devoir être mis à jour, de la décision relative au SEAE;

Or. en

Amendement 774
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 37 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 quater. invite à renforcer le SEAE et ses capacités afin de garantir son autonomie avec des ressources solides, y compris pour faire face aux aléas, ainsi que du personnel; rappelle que le SEAE souffre d'un sous-financement structurel,

une situation aggravée par la récente hausse des taux d'inflation à l'échelle mondiale, et qu'il ne devrait pas être soumis aux mêmes contraintes que les autres institutions en ce qui concerne l'approche du budget administratif; insiste sur la nécessité de fournir un financement proportionnel aux responsabilités croissantes confiées au SEAE par les institutions de l'Union, notamment le Conseil et le Parlement; invite par conséquent la Commission et le Conseil à ne pas appliquer la logique des 2 % au SEAE; insiste sur la nécessité de conserver la structure actuelle du réseau des délégations de l'Union dans le monde entier; est profondément préoccupé par la proposition de restructuration radicale de la présence de l'Union à l'étranger, qui passerait par une réduction du personnel et des délégations de l'Union; est profondément préoccupé par les conséquences négatives graves et de grande portée des problèmes susmentionnés sur l'action extérieure de l'Union et sur la performance des institutions de l'Union dans ce domaine; reconnaît que l'absence de mesures pour remédier à la situation budgétaire actuelle du SEAE peut avoir de graves répercussions sur les relations de l'Union avec les pays tiers; rappelle l'insuffisance du budget opérationnel du SEAE et invite à en analyser les conséquences et les alternatives;

Or. en

Amendement 775
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. souligne que les contraintes	38. souligne que les contraintes

budgétaires constituent un obstacle majeur à l'amélioration de la visibilité et de l'impact de l'action extérieure de l'Union; invite la Commission et le SEAE à procéder à un véritable exercice de hiérarchisation des priorités afin de déterminer les domaines dans lesquels l'action extérieure de l'Union peut apporter les plus grands bénéfices politiques et stratégiques;	budgétaires constituent un obstacle majeur à l'amélioration de la visibilité et de l'impact de l'action extérieure de l'Union***; demande que le SEAE – tant son siège que les délégations de l'Union – soit renforcé par la mise à disposition de ressources financières et humaines appropriées afin de mieux préparer l'Union aux défis mondiaux actuels et émergents; demande que le SEAE soit en mesure de sélectionner et de recruter son personnel diplomatique permanent de l'Union, y compris ceux diplômés de l'Académie diplomatique européenne, et de garantir un plus juste équilibre entre les hommes et les femmes et un équilibre géographique parmi les États membres à tous les niveaux au sein du SEAE***; invite la Commission et le SEAE à procéder à un véritable exercice de hiérarchisation des priorités afin de déterminer les domaines dans lesquels l'action extérieure de l'Union peut apporter les plus grands bénéfices politiques et stratégiques;

Or. en

Amendement 776
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. souligne que les contraintes budgétaires constituent un obstacle majeur à l'amélioration de la visibilité et de l'impact de l'action extérieure de l'Union; invite la Commission et le SEAE à procéder à un véritable exercice de hiérarchisation des priorités afin de déterminer les domaines dans lesquels l'action extérieure de l'Union peut apporter les plus grands bénéfices politiques et stratégiques;	38. souligne que les contraintes budgétaires constituent un obstacle majeur à l'amélioration de la visibilité et de l'impact de l'action extérieure de l'Union***; relève que certains États membres, tels que la France, disposent déjà de réseaux diplomatiques particulièrement étendus et investissent des ressources considérables à cet effet; estime, dès lors, que l'action extérieure de l'Union doit éviter toute duplication coûteuse et veiller à se concentrer sur des domaines où une***

valeur ajoutée européenne est clairement identifiée; invite la Commission et le SEAE à procéder à un véritable exercice de hiérarchisation des priorités afin de déterminer les domaines dans lesquels l'action extérieure de l'Union peut apporter les plus grands bénéfices politiques et stratégiques;

Or. fr

Amendement 777
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. souligne que les contraintes budgétaires constituent un obstacle majeur à l'amélioration de la visibilité et de l'impact de l'action extérieure de l'Union; invite la Commission et le SEAE à procéder à un véritable exercice de hiérarchisation des priorités afin de déterminer les domaines dans lesquels l'action extérieure de l'Union peut apporter les plus grands bénéfices politiques et stratégiques;	38. souligne que les contraintes budgétaires constituent un obstacle majeur à l'amélioration de la visibilité et de l'impact de l'action extérieure de l'Union; invite la Commission et le SEAE à procéder à un véritable exercice de hiérarchisation des priorités afin de déterminer les domaines dans lesquels l'action extérieure de l'Union peut apporter les plus grands bénéfices politiques et stratégiques; ***souligne que cette hiérarchisation des priorités doit inclure la réévaluation des instruments de financement et des partenariats existants, ainsi que la suspension ou la réorientation du soutien lorsque le recul démocratique ou l'alignement sur des puissances hostiles est manifeste;***

Or. en

Amendement 778
Sergey Lagodinsky
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. souligne que les contraintes budgétaires constituent un obstacle majeur à l'amélioration de la visibilité et de l'impact de l'action extérieure de l'Union; invite la Commission et le SEAE à procéder à un véritable exercice de hiérarchisation des priorités afin de déterminer les domaines dans lesquels l'action extérieure de l'Union peut ***apporter les plus grands bénéfices politiques et stratégiques***;	38. souligne que les contraintes budgétaires constituent un obstacle majeur à l'amélioration de la visibilité et de l'impact de l'action extérieure de l'Union***; souligne que l'objectif principal doit être d'apporter des avantages concrets pour le bien-être humain, les droits de l'homme et la durabilité environnementale, tout en veillant à ce que l'action de l'Union génère un retour politique et stratégique***; invite la Commission et le SEAE à procéder à un véritable exercice de hiérarchisation des priorités afin de déterminer les domaines dans lesquels l'action extérieure de l'Union peut ***atteindre ces objectifs le plus efficacement***;

Or. en

Amendement 779
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. souligne que les contraintes budgétaires constituent un obstacle majeur à l'amélioration de la visibilité et de l'impact de l'action extérieure de l'Union; invite la Commission et le SEAE à procéder à un véritable exercice de hiérarchisation des priorités afin de déterminer les domaines dans lesquels l'action extérieure de l'Union peut apporter les plus grands bénéfices politiques et stratégiques;	38. souligne que les contraintes budgétaires constituent un obstacle majeur à l'amélioration de la visibilité et de l'impact de l'action extérieure de l'Union***; souligne que sans priorités géographiques et thématiques claires, les ressources limitées risquent d'être trop dispersées pour avoir une incidence stratégique***; invite la Commission et le SEAE à procéder à un véritable exercice de hiérarchisation des priorités afin de déterminer les domaines dans lesquels l'action extérieure de l'Union peut apporter les plus grands bénéfices politiques et stratégiques;

Or. en

Amendement 780
Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. souligne que les contraintes budgétaires constituent un obstacle majeur à l'amélioration de la visibilité et de l'impact de l'action extérieure de l'Union; invite la Commission et le SEAE à procéder à un véritable exercice de hiérarchisation des priorités afin de déterminer les domaines dans lesquels l'action extérieure de l'Union peut apporter les plus grands bénéfices politiques et stratégiques;	38. souligne que les contraintes budgétaires constituent un obstacle majeur à l'amélioration de la visibilité et de l'impact de l'action extérieure de l'Union***; souligne le rôle clé des délégations de l'Union dans les pays tiers et exhorte le SEAE à examiner attentivement toute réduction potentielle de leurs activités***; invite la Commission et le SEAE à procéder à un véritable exercice de hiérarchisation des priorités afin de déterminer les domaines dans lesquels l'action extérieure de l'Union peut apporter les plus grands bénéfices politiques et stratégiques;

Or. en

Amendement 781
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. souligne que les contraintes budgétaires constituent un obstacle majeur à l'amélioration de la visibilité et de l'impact de l'action extérieure de l'Union; invite la Commission et le SEAE à procéder à un véritable exercice de hiérarchisation des priorités afin de déterminer les domaines dans lesquels l'action extérieure de l'Union peut apporter	38. souligne que les contraintes budgétaires constituent un obstacle majeur à l'amélioration de la visibilité et de l'impact de l'action extérieure de l'Union; invite la Commission et le SEAE à procéder à un véritable exercice de hiérarchisation des priorités afin de déterminer les domaines dans lesquels l'action extérieure de l'Union peut apporter

les plus grands bénéfices politiques et stratégiques;	les plus grands bénéfices politiques et stratégiques***, notamment à la lumière de la décision regrettable des États-Unis de mettre fin à tous les programmes de l'USAID***;

Or. en

Amendement 782
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. souligne que les contraintes budgétaires constituent un obstacle majeur à l'amélioration de la visibilité et de l'impact de l'action extérieure de l'Union; invite la Commission et le SEAE à procéder à un véritable exercice de hiérarchisation des priorités afin de déterminer les domaines dans lesquels l'action extérieure de l'Union peut apporter les plus grands bénéfices politiques et stratégiques;	38. souligne que les contraintes budgétaires constituent un obstacle majeur à l'amélioration de la visibilité et de l'impact de l'action extérieure de l'Union; invite la Commission et le SEAE à procéder à un véritable exercice de hiérarchisation des priorités ***et à éviter de gaspiller l'argent des contribuables européens dans des projets idéologiques*** afin de déterminer les domaines dans lesquels l'action extérieure de l'Union peut apporter les plus grands bénéfices politiques et stratégiques;

Or. en

Amendement 783
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. souligne que les contraintes budgétaires constituent un obstacle majeur à l'amélioration de la visibilité et de l'impact de l'action extérieure de l'Union; invite la Commission et le SEAE à	38. souligne que les contraintes budgétaires constituent un obstacle majeur à l'amélioration de la visibilité et de l'impact de l'action extérieure de l'Union; invite la Commission et le SEAE à

procéder à un véritable exercice de hiérarchisation des priorités afin de déterminer les domaines dans lesquels l'action extérieure de l'Union peut apporter les plus grands bénéfices politiques et stratégiques;

procéder à un véritable exercice de hiérarchisation des priorités afin de déterminer les domaines dans lesquels l'action extérieure de l'Union peut apporter les plus grands bénéfices politiques et stratégiques; ***recommande d'augmenter le financement du SEAE;***

Or. en

Amendement 784
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. souligne ***que les contraintes budgétaires constituent un obstacle majeur à l'amélioration*** de la visibilité et de l'impact de l'action extérieure de l'Union; invite la Commission et le SEAE à procéder à un véritable exercice de hiérarchisation des priorités afin de déterminer les domaines dans lesquels l'action extérieure de l'Union peut apporter les plus grands bénéfices politiques et stratégiques;	38. souligne ***la nécessité d'une amélioration*** de la visibilité et de l'impact de l'action extérieure de l'Union; invite la Commission et le SEAE à procéder à un véritable exercice de hiérarchisation des priorités afin de déterminer les domaines dans lesquels l'action extérieure de l'Union peut apporter les plus grands bénéfices politiques et stratégiques;

Or. en

Amendement 785
Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Jaroslav Bžoch, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. souligne que les ***contraintes*** budgétaires constituent un obstacle majeur à ***l'amélioration de la visibilité et de l'impact*** de l'action extérieure de l'Union;	38. souligne que les ***dépenses*** budgétaires ***excessives*** constituent un obstacle majeur à ***l'obtention d'une incidence significative*** de l'action

invite la Commission et le SEAE à procéder à un véritable exercice de hiérarchisation des priorités afin de déterminer les domaines dans lesquels l'action extérieure de l'Union peut apporter les plus grands bénéfices politiques et stratégiques;	extérieure de l'Union; invite la Commission et le SEAE à procéder à un véritable exercice de hiérarchisation des priorités afin de déterminer les domaines dans lesquels l'action extérieure de l'Union peut apporter les plus grands bénéfices politiques et stratégiques;

Or. en

Amendement 786
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. souligne que ***les contraintes budgétaires constituent un obstacle majeur à l'amélioration de la visibilité et de l'impact de*** l'action extérieure de l'Union; invite la Commission et le SEAE à procéder à un véritable exercice de hiérarchisation des priorités afin de déterminer les domaines dans lesquels l'action extérieure de l'Union peut apporter les plus grands bénéfices politiques et stratégiques;	38. souligne que l'action extérieure de l'Union ***est elle aussi confrontée à des contraintes budgétaires inévitables***; invite la Commission et le SEAE à procéder à un véritable exercice de hiérarchisation des priorités afin de déterminer les domaines dans lesquels l'action extérieure de l'Union peut apporter les plus grands bénéfices politiques et stratégiques ***pour l'argent des contribuables***;

Or. en

Amendement 787
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 38 – point 1 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1) souligne la nécessité d'une nomenclature budgétaire plus détaillée dans l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale, dans

l'instrument d'aide de préadhésion et dans le budget de la PESC, afin de permettre à l'autorité budgétaire de fixer des priorités politiques et géographiques dans le cadre de la procédure budgétaire annuelle;

Or. en

Amendement 788
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 38 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	38 bis. demande qu'une approche renouvelée de la diplomatie préventive tienne lieu d'instrument volontariste de politique étrangère afin d'éviter les conflits entre tiers et de jouer un rôle de médiateur et de soutien dans la recherche de résolutions pacifiques, notamment par le recours à la médiation et au dialogue pour la paix; fait observer que les mesures diplomatiques précédemment déployées ont permis l'émergence d'acteurs tiers malveillants qui ont contribué à diminuer l'influence de l'Union dans le monde; exhorte le SEAE à analyser les efforts diplomatiques européens antérieurs et leurs résultats; souhaite une meilleure compréhension, au sein du personnel du SEAE, du contexte local, historique, culturel et religieux afin d'adapter le message de l'Union au contexte local et de faire en sorte que l'Union soit perçue comme un partenaire fiable;

Or. en

Amendement 789
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 38 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	38 bis. salue les efforts de l'Académie diplomatique européenne pour contribuer à un corps et à une culture diplomatiques propres à l'Union; demande que l'Académie inclue des citoyens européens qui ne sont pas seulement des diplomates des États membres; souligne qu'il importe de veiller à ce que des ressources suffisantes, y compris des ressources humaines, soient allouées à l'Académie;

Or. en

Amendement 790
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 38 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	38 bis. invite la Commission à évaluer systématiquement l'efficacité des programmes d'aide au développement et d'aide humanitaire, à vérifier que les fonds parviennent réellement aux groupes les plus vulnérables et à veiller à ce qu'ils ne soient pas détournés; demande que tous les fonds disponibles soient utilisés pour renforcer le fonctionnement du SEAE;

Or. en

Amendement 791
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 38 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	38 bis. souligne que le financement de l'Union ne doit pas soutenir des régimes ou des acteurs qui portent atteinte aux valeurs de l'Union ou collaborent avec des puissances hostiles; demande un contrôle rigoureux des instruments financiers extérieurs afin d'empêcher tout soutien indirect à une influence autoritaire;

Or. en

Amendement 792
Marta Temido

Proposition de résolution
Paragraphe 38 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	38 bis. souligne l'importance de maintenir les représentations diplomatiques de l'Union dans le monde entier comme force motrice pour la mise en œuvre et la promotion de l'action extérieure de l'Union;

Or. en

Amendement 793
Marc Botenga, Rima Hassan et Danilo Della Valle
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 38 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	38 bis. invite les États membres à renforcer leurs organes diplomatiques, qui ont été négligés et définancés ces dernières années;

Or. en

Amendement 794
David McAllister, Jan Farský, Hildegard Bentele

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. souligne le potentiel stratégique de l'initiative «Global Gateway» pour ***accroître*** la présence et la visibilité de l'Union dans le monde; se félicite que la Commission ait donné la priorité à la mise en œuvre de ses projets;	39. souligne le potentiel stratégique de l'initiative «Global Gateway» pour ***servir non seulement de plateforme d'investissement mais aussi d'outil visant à renforcer*** la présence et la visibilité de l'Union dans le monde; se félicite que la Commission ait donné la priorité à la mise en œuvre de ses projets; ***est préoccupé par les informations selon lesquelles plusieurs projets relevant de la stratégie «Global Gateway» sont mis en œuvre par des entreprises chinoises en violation directe de l'objectif de la stratégie, qui est de créer de la valeur nationale dans les pays partenaires et de renforcer la sécurité économique de l'Union; demande dès lors une enquête immédiate sur toutes les entreprises chinoises participant à l'initiative «Global Gateway»; réaffirme que l'initiative «Global Gateway» devrait contribuer à la stabilité et à la sécurité mondiales, tout en renforçant la résilience de l'Europe; souligne en outre que, pour harmoniser l'engagement politique et les ambitions géopolitiques, un engagement renouvelé en faveur d'une mise en œuvre rapide, une appropriation locale renforcée dans l'identification des projets ainsi qu'un engagement clairement défini du secteur privé sont nécessaires; invite la Commission à rationaliser le nombre de projets phares afin de maximiser l'incidence de l'initiative; estime, en outre, que les projets relevant de l'initiative «Global Gateway» nécessitent une meilleure communication publique, notamment en cas de gestion indirecte***

avec des partenaires de mise en œuvre, comme les opérations de financement mixte au titre du FEDD+ faisant intervenir de multiples parties prenantes; invite, par conséquent, la Commission et le SEAE à renforcer systématiquement la communication autour des actions financées par l'Union, en garantissant une communication cohérente, une attribution claire et une visibilité effective du rôle moteur et de la valeur ajoutée de l'Union;

Or. en

Amendement 795
Sergey Lagodinsky
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. souligne le potentiel stratégique de l'initiative «Global Gateway» pour accroître la présence et la visibilité de l'Union dans le monde; se félicite que la Commission ait donné la priorité à la mise en œuvre de ses projets;	39. souligne le potentiel stratégique de l'initiative «Global Gateway» pour accroître la présence et la visibilité de l'Union dans le monde; se félicite que la Commission ait donné la priorité à la mise en œuvre de ses projets; ***insiste pour que l'initiative «Global Gateway» tienne toujours compte des valeurs fondamentales de l'Union, notamment les droits de l'homme, la bonne gouvernance, la démocratie, la transparence et la durabilité environnementale; souligne notamment qu'il faut impliquer systématiquement la société civile et les communautés locales à tous les stades de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des projets afin de s'assurer que les projets de «Global Gateway» répondent aux besoins locaux, tiennent compte de la dimension de genre et***

produisent des résultats significatifs en matière de développement;

Or. en

Amendement 796
Carlo Fidanza, Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. souligne le potentiel stratégique de l'initiative «Global Gateway» pour accroître la présence et la visibilité de l'Union dans le monde; se félicite que la Commission ait donné la priorité à la mise en œuvre de ses projets;	39. souligne le potentiel stratégique de l'initiative «Global Gateway» pour accroître la présence et la visibilité de l'Union dans le monde; se félicite que la Commission ait donné la priorité à la mise en œuvre de ses projets; ***souligne qu'une utilisation efficace des ressources constitue la priorité principale, en les concentrant sur un nombre limité d'initiatives stratégiques, notamment sur le renforcement des infrastructures, ainsi que pour contrer les initiatives concurrentes de pays tiers;***

Or. en

Amendement 797
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. souligne le potentiel stratégique de l'initiative «Global Gateway» pour accroître la présence et la visibilité de l'Union dans le monde; se félicite que la Commission ait donné la priorité à la mise en œuvre de ses projets;	39. souligne le potentiel stratégique de l'initiative «Global Gateway» pour accroître la présence et la visibilité de l'Union dans le monde; se félicite que la Commission ait donné la priorité à la mise en œuvre de ses projets; ***souligne néanmoins le fait que le budget de 300 milliards d'euros alloué à cette***

initiative représente moins d'un tiers de la taille des projets déjà en cours dans le cadre de l'initiative «une ceinture, une route» de la Chine, également axée sur la connectivité et les infrastructures;

Or. en

Amendement 798
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. souligne le potentiel stratégique de l'initiative «Global Gateway» pour accroître la présence et la visibilité de l'Union dans le monde; se félicite que la Commission ait donné la priorité à la mise en œuvre de ses projets;	39. souligne le potentiel stratégique de l'initiative «Global Gateway» pour accroître la présence et la visibilité de l'Union dans le monde; se félicite que la Commission ait donné la priorité à la mise en œuvre de ses projets; ***rappelle, à cet égard, l'importance de la stratégie «Global Gateway» pour promouvoir un partenariat étroit avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, fondé sur des avantages mutuels, le développement économique et la résilience des chaînes d'approvisionnement;***

Or. en

Amendement 799
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. souligne le potentiel stratégique de l'initiative «Global Gateway» pour accroître la présence et la visibilité de l'Union dans le monde; se félicite que la Commission ait donné la priorité à la mise	39. souligne le potentiel stratégique de l'initiative «Global Gateway» pour accroître la présence et la visibilité de l'Union dans le monde; se félicite que la Commission ait donné la priorité à la mise

en œuvre de ses projets;	en œuvre de ses projets; ***souligne la nécessité d'accorder la priorité à tous les projets relevant de l'initiative «Global Gateway» et de garantir leur rentabilité, étant donné que l'Union a des besoins financiers critiques pour répondre à la menace urgente pour la sécurité à ses frontières;***

Or. en

Amendement 800
Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. souligne le potentiel stratégique de l'initiative «Global Gateway» pour accroître la présence et la visibilité de l'Union dans le monde; se félicite que la Commission ait donné la priorité à la mise en œuvre de ses projets;	39. souligne le potentiel stratégique de l'initiative «Global Gateway» pour accroître la présence et la visibilité de l'Union dans le monde; se félicite que la Commission ait donné la priorité à la mise en œuvre de ses projets; ***souligne l'importance de veiller à ce que les projets relevant de son cadre tiennent compte des avantages et des implications plus larges au-delà des gains liés au commerce pour l'Union;***

Or. en

Amendement 801
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. souligne le potentiel stratégique de l'initiative «Global Gateway» pour accroître la présence et la visibilité de l'Union dans le monde; se félicite que la	39. souligne le potentiel stratégique de l'initiative «Global Gateway» pour accroître la présence et la visibilité de l'Union dans le monde ***et pour offrir une***

Commission ait donné la priorité à la mise en œuvre de ses projets;	***alternative à l'initiative «une ceinture, une route» de la Chine***; se félicite que la Commission ait donné la priorité à la mise en œuvre de ses projets;

Or. en

Amendement 802
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. ***souligne le potentiel stratégique de*** l'initiative «Global Gateway» ***pour accroître la présence et la visibilité*** de l'Union ***dans le monde***; ***se félicite que la Commission ait donné*** la priorité ***à la mise en œuvre de ses projets***;	39. ***avertit que*** l'initiative «Global Gateway» ***risque de devenir un autre véhicule de dépenses incontrôlées, avec peu de responsabilité et d'avantages tangibles pour les citoyens*** de l'Union; ***souligne que*** la priorité ***doit être donnée à la réduction des déchets et à la garantie de la transparence***;

Or. en

Amendement 803
Francisco José Millán Mon

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. souligne le potentiel stratégique de l'initiative «Global Gateway» pour accroître la présence et la visibilité de l'Union dans le monde; se félicite que la Commission ait donné la priorité à la mise en œuvre de ses projets;	39. souligne le potentiel stratégique de l'initiative «Global Gateway» pour accroître la présence et la visibilité de l'Union dans le monde***, ainsi que son influence***; se félicite que la Commission ait donné la priorité à la mise en œuvre de ses projets;

Or. es

Amendement 804
Hilde Vautmans, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 39 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	39 bis. invite le Conseil et la Commission à parler d'une même voix; note que des progrès en matière de PESC peuvent être réalisés en utilisant les dispositions des traités existants, telles que la «clause passerelle», et qu'un recours accru au vote à la majorité qualifiée sur les questions de politique étrangère est essentiel, notamment dans le cadre de notre régime de sanctions; invite à une révision approfondie et à l'introduction du vote à la majorité qualifiée au Conseil sur toutes les questions de politique étrangère; souligne que les traités devraient prévoir spécifiquement la possibilité de créer une Union européenne de la défense, et que la vice-présidente/haute représentante devrait être nommée ministre des affaires étrangères de l'Union et soutenue dans ses efforts pour devenir la principale représentante extérieure de l'Union dans les enceintes internationales;

Or. en

Amendement 805
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 39 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	39 bis. réaffirme le rôle des représentants spéciaux de l'Union (RSUE), qui promeuvent les politiques et les intérêts de l'Union dans des régions et des pays

spécifiques et jouent un rôle important dans le développement d'une PESC plus forte et plus efficace en assurant à l'Union une présence politique active dans les pays et régions clés, en incarnant une «voix» et un «visage» de l'Union; souligne l'importance pour les RSUE de disposer d'un mandat large et souple, qui puisse s'adapter à des circonstances géopolitiques évolutives dans le but de promouvoir les politiques et les intérêts de l'Union dans des régions et des pays spécifiques et de jouer un rôle actif dans les efforts de diplomatie préventive; demande instamment que les nouveaux RSUE ne soient nommés qu'après avoir été entendus par le Parlement;

Or. en

Amendement 806
Robert Biedroń

Proposition de résolution
Paragraphe 39 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	39 bis. souligne que la mise en œuvre intégrale des objectifs de développement durable doit continuer d'être un principe directeur de l'action extérieure de l'Union, avec l'avantage supplémentaire de renforcer la position géopolitique et la crédibilité de l'Union sur la scène mondiale à la lumière des récents développements;

Or. en

Amendement 807
Petras Auštrevičius, Hilde Vautmans, Michał Kobosko, Dan Barna, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Lucia Yar, Urmas Paet

Proposition de résolution

Paragraphe 39 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	39 bis. rappelle le pilier «Montrer l'exemple» du troisième plan d'action sur l'égalité entre les hommes et les femmes et invite la HR/VP à améliorer l'équilibre entre les sexes au sein du SEAE aux postes de direction;

Or. en

Amendement 808
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 39 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	39 bis. souligne le rôle central joué par les missions d'observation électorale (MOE) européennes dans le soutien à la démocratie dans le monde;

Or. en

Amendement 809
Robert Biedroń

Proposition de résolution
Paragraphe 39 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	39 ter. met en garde contre la relégation du changement climatique à un niveau de priorité moins important dans l'action extérieure de l'Union, car il agit de plus en plus comme un «multiplicateur de menaces», conduisant à une déstabilisation accrue des pays et des régions vulnérables, à des crises humanitaires évitables et à des pressions

migratoires supplémentaires;

Or. en

Amendement 810
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 40

Proposition de résolution	*Amendement*
40. rappelle que le Parlement européen a un rôle spécifique à jouer pour appuyer la visibilité et l'impact de l'action extérieure de l'Union, en complément des efforts des services diplomatiques de l'Union et des États membres;	40. rappelle que le Parlement européen a un rôle spécifique à jouer pour appuyer la visibilité et l'impact de l'action extérieure de l'Union, en complément des efforts des services diplomatiques de l'Union et des États membres; ***souligne que les questions diplomatiques et de défense relèvent avant tout des prérogatives des Etats membres de l'Union européenne;***

Or. fr

Amendement 811
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 40 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	40 bis. souligne que l'unanimité au Conseil pour toutes les décisions relatives aux questions de politique étrangère, de sécurité et de défense doit être maintenue;

Or. fr

Amendement 812
David McAllister

Proposition de résolution

Paragraphe 41

Proposition de résolution	*Amendement*
41. rappelle que l'exercice par le Parlement européen de sa fonction budgétaire est indissociable de ses fonctions de contrôle démocratique et de ses fonctions consultatives;	41. rappelle que l'exercice par le Parlement européen de sa fonction budgétaire est indissociable de ses fonctions de contrôle démocratique et de ses fonctions consultatives; ***souligne que, dans le cadre de la PESC, qui comprend la PSDC, le Parlement européen exerce sa fonction budgétaire conjointement avec le Conseil; rappelle que le Parlement européen exerce également des fonctions de contrôle politique et des fonctions consultatives sur les politiques visées à l'article 36 du traité UE;***

Or. en

Amendement 813
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 41

Proposition de résolution	*Amendement*
41. rappelle que l'exercice par le Parlement européen de sa fonction budgétaire est indissociable de ses fonctions de contrôle démocratique et de ses fonctions consultatives;	41. rappelle que l'exercice par le Parlement européen de sa fonction budgétaire est indissociable de ses fonctions de contrôle démocratique et de ses fonctions consultatives; ***regrette que le SEAE n'ait pas fourni de précisions sur l'ADPC et invite la Cour des comptes européenne à mener une enquête et une évaluation approfondies;***

Or. en

Amendement 814
Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 41 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	41 bis. rappelle que le soutien à la démocratie est au cœur de la PESC de l'Union; salue le rôle du Groupe de soutien à la démocratie et de coordination des élections du Parlement dans le soutien à la promotion de la démocratie et des droits de l'homme dans l'action extérieure de l'Union; souligne que le prochain CFP devrait accroître l'allocation budgétaire aux missions d'observation électorale de l'Union, notamment en ce qui concerne la possibilité de les déployer dans les pays candidats;

Or. en

Amendement 815
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 42

Proposition de résolution	*Amendement*
42. juge nécessaire de renforcer le contrôle parlementaire de l'action extérieure de l'Union, y compris l'accès régulier aux informations confidentielles et les dialogues structurés;	42. juge nécessaire de renforcer le contrôle parlementaire institutionnalisé de l'action extérieure de l'Union, y compris l'accès régulier ***et en temps utile, mais aussi sécurisé,*** aux informations confidentielles et les dialogues structurés***, conformément à l'article 36 du traité UE***; ***souligne que le SEAE et la VP/HR doivent communiquer davantage d'informations sur les mesures prises et les résultats obtenus, afin de répondre aux recommandations formulées par le Parlement dans ses résolutions sur les affaires étrangères;***

Or. en

Amendement 816

Vasile Dîncu

Proposition de résolution
Paragraphe 42

Proposition de résolution	*Amendement*
42. juge nécessaire de renforcer le contrôle parlementaire de l'action extérieure de l'Union, y compris l'accès régulier aux informations confidentielles et les dialogues structurés;	42. juge nécessaire de renforcer le contrôle parlementaire de l'action extérieure de l'Union, y compris l'accès régulier aux informations confidentielles et les dialogues structurés; ***souligne que le contrôle démocratique ne peut être efficace sans un véritable accès aux informations classifiées et demande instamment que le cadre de 2002 soit amélioré afin de l'adapter aux réalités actuelles en matière de sécurité;***

Or. en

Amendement 817
Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 42

Proposition de résolution	*Amendement*
42. juge nécessaire de renforcer le contrôle parlementaire de l'action extérieure de l'Union, y compris l'accès régulier aux informations confidentielles et les dialogues structurés;	42. juge nécessaire de renforcer le contrôle parlementaire de l'action extérieure de l'Union, y compris l'accès régulier aux informations confidentielles et les dialogues structurés; ***souligne le rôle des relations interparlementaires en tant qu'outil essentiel pour atteindre les objectifs de la politique étrangère de l'Union dans les pays tiers et créer des liens au-delà des institutions gouvernementales;***

Or. en

Amendement 818
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 42

Proposition de résolution	*Amendement*
42. juge nécessaire de renforcer le contrôle parlementaire de l'action extérieure de l'Union, y compris l'accès régulier aux informations confidentielles ***et les dialogues structurés***;	42. juge nécessaire de renforcer le contrôle parlementaire de l'action extérieure de l'Union, y compris l'accès régulier ***aux dialogues structurés et*** aux informations confidentielles ***lorsque cela est nécessaire***;

Or. en

Amendement 819
Francisco José Millán Mon

Proposition de résolution
Paragraphe 42

Proposition de résolution	*Amendement*
42. juge nécessaire de renforcer le contrôle parlementaire de l'action extérieure de l'Union, y compris l'accès régulier aux informations confidentielles et les dialogues structurés;	42. *(Ne concerne pas la version française.)*

Or. es

Amendement 820
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 42 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	42 bis. regrette l'utilisation excessive par le SEAE de l'anglais dans ses communications; demande que le français soit utilisé à la même hauteur que l'anglais dans les communications du SEAE;

Or. fr

Amendement 821
Adam Bielan, Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 42 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	42 bis. réitère son appel au SEAE pour qu'il garantisse un équilibre géographique entre les États membres à tous les niveaux au sein de son organisation;

Or. en

Amendement 822
Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 42 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	42 ter. réitère son appel au SEAE pour qu'il garantisse un équilibre géographique entre les États membres à tous les niveaux du SEAE, en particulier aux postes de haut niveau;

Or. en

Amendement 823
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 43

Proposition de résolution	*Amendement*
43. souligne que chacune des questions soulevées ci-dessus nécessite une réponse	43. souligne que chacune des questions soulevées ci-dessus nécessite une réponse

écrite appropriée de la part de la VP/HR;	écrite appropriée de la part de la VP/HR; ***invite la VP/HR à répondre rapidement et par écrit aux invitations, demandes et préoccupations du Parlement; considère que les déclarations orales en commission ou en séance plénière ne peuvent constituer une réponse suffisante que dans des cas exceptionnels ou urgents; souligne que, dans le contexte géopolitique difficile qui prévaut actuellement, une coopération et un partenariat étroits entre le Parlement européen et la VP/HR revêtent une importance stratégique; souligne que les décisions en matière de PESC ou de PSDC entraînant des dépenses constituent toujours des choix fondamentaux pour ces politiques et doivent être soumises au contrôle parlementaire; s'attend à des échanges plus systématiques avant l'adoption de mandats et de stratégies en matière de PESC et à une amélioration du flux d'informations sur les négociations et la mise en œuvre d'accords internationaux, ainsi que de protocoles d'accord;***
	Or. en

Amendement 824
Francisco José Millán Mon

Proposition de résolution
Paragraphe 43

Proposition de résolution	*Amendement*
43. souligne que chacune des ***questions soulevées*** ci-dessus nécessite une réponse écrite appropriée de la part de la VP/HR;	43. souligne que chacune des ***demandes formulées*** ci-dessus nécessite une réponse écrite appropriée de la part de la VP/HR;
	Or. es

Amendement 825

Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 43 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	43 bis. déplore que des États membres aient eu recours à leur droit de veto pour atténuer la portée des accords, retarder la prise de décision ou faire échouer toute politique commune purement et simplement; note que le potentiel d'action rapide, efficiente et efficace en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense, comme prévu notamment par les clauses passerelles du traité UE, n'ait jamais été utilisé; encourage, dans l'attente de la possible application du vote à la majorité qualifiée aux décisions n'ayant pas d'implications militaires ou en matière de défense, le recours sans réserve à toutes les solutions actuellement disponibles pour renforcer la capacité de décision à cet égard, y compris le recours à l'abstention constructive conformément à l'article 31, paragraphe 1, du traité UE; estime que les progrès réalisés en vue du recours au vote à la majorité qualifiée doivent être graduels et reposer sur l'élaboration d'une culture stratégique européenne;

Or. en